

Rémunérations des fonctionnaires : sortir de l'âge de glace

Un vent glacial souffle sur les rémunérations de la Fonction publique : d'abord un décrochage face à l'inflation, puis, depuis 2010, le grand froid sur nos salaires, à coups de gels répétés du point d'indice. A cette ère de glaciation indiciaire s'ajoutent l'augmentation du coût de la vie et des charges plus importantes sur les ménages. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuels des Fonctions publiques est en baisse, et peu d'espoir leur est laissé d'un réchauffement salarial.

Au-delà des questions matérielles, c'est la reconnaissance du travail que les agents des services publics fournissent chaque jour au bénéfice de leurs concitoyens qui est mise à mal.

Dans l'Education nationale, les dernières études de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) mettent par ailleurs en évidence les fortes inégalités de revenus entre les personnels. Il est temps de se pencher sérieusement sur les grilles indiciaires, les progressions de carrière et sur les salaires réels pour mettre fin à des injustices criantes.

Ainsi les inégalités de traitement entre personnels contractuels, suivant leur lieu d'exercice.

Ainsi l'écart de rémunération entre les professeurs des écoles et les autres professeurs : nous avons lancé une alerte sociale sur ce point auprès du gouvernement au mois de janvier dernier, accompagnée d'une pétition signée par plus de 18000 personnes. Nous attendons du nouveau ministre qu'il brise la glace et ouvre de véritables négociations.

Dans ce contexte, et parce que les discussions menées au niveau national n'ont pas permis de faire entendre raison au gouvernement, le Sgen-CFDT Poitou-Charentes s'inscrit pleinement dans l'appel intersyndical à la mobilisation et appelle les personnels à se saisir du préavis de grève qui a été déposé pour le jeudi 15 mai 2014.

Il sera présent dans les rangs de la CFDT pour exiger qu'enfin, les salaires des agents de toutes les fonctions publiques, titulaires et contractuels, sortent de la période glaciaire.

Deux-Sèvres

11h - Niort – La Brèche

Charente

10h - Angoulême – Gare

11h30 à 14h – Angoulême – Préfecture

Charente-Maritime

10h30 - Saintes – Palais de Justice

10h30 - La Rochelle – Place de Verdun

Vienne

14h - Poitiers – Promenade des Cours